

**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020**

**SÉANCE MENSUELLE À HUIS CLOS DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE  
À L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA OUEST,  
SCOTSTOWN, LE MARDI 7 AVRIL 2020 À 19 H, À LAQUELLE SONT  
PRÉSENTS :**

Le conseil de la Ville de Scotstown siège à huis clos en séance ordinaire ce 7 avril 2020, à 19 h, par voie de téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence :

Les conseillers : Mesdames Cathy Roy, Noëlle Hayes Sylvie Dubé et ainsi que Messieurs Marc-Olivier Désilets, Martin Valcourt, et Gilles Valcourt sous la présidence de Monsieur Iain MacAulay, maire.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Et assiste également à la séance, par voie téléphonique, Madame Monique Polard, directrice générale.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence.

EN CONSÉQUENCE,

**2020-04-115**

Il est proposé à l'unanimité par les membres du conseil qui assistent par téléconférence et résolu

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et que la directrice générale puissent y participer par téléconférence.

**ADOPTÉE**

-----  
**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour (résolution)
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 mars et de la séance extraordinaire du 17 mars 2020 (résolution)
4. Période de questions
5. Administration et finances
  - 5.1 Rapport des conseillers responsables des comités (information)
  - 5.2 Finance :
    - 5.2.1 Entériner les dépenses effectuées depuis la séance du 3 mars 2020 selon le règlement 407-12 (résolution)

**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020**

- 5.2.2 Liste des comptes et salaires payés au cours du mois de mars 2020 et comptes courants à payer (résolution)
- 5.2.3 Engagement de dépenses (résolution)
- 5.2.4 Rapport de la situation financière au 31 mars 2020
- 5.3 Covid-19
  - 5.3.1 Séance à huis clos (information)
    - 5.3.1.1 Réservation pour téléconférence avec la MRC (date et heure) (information)
  - 5.3.2 Vente pour taxes reportée (information )
  - 5.3.3 Effectif du personnel municipal réduit et demande d'autorisation pour travail à la résidence (COVID-19) (résolution)
- 5.3.4 Desjardins – Mise en place de nouvelles procédures pour dépôt (résolution)
- 5.4 Report du paiement de taxes du mois de mai 2020 au 30 novembre 2020 (résolution)
- 5.5 Employés municipaux : entériner l'affichage de l'offre emploi (résolution)
- 5.6 Banque d'heures pour services d'accompagnement (Infotech) (résolution)
- 5.7 Gestion parasitaire – Renouvellement service (résolution)
- 5.8 MRC Haut-Saint-François – Appui aux intentions de Cogeco (résolution)
- 5.9 Municipalité de Weedon – Aide financière à Moisson Haut-Saint-François (résolution)
- 5.10 Société canadienne du cancer, Avril : Mois de la jonquille (résolution)
- 5.11 Rencontres, formations, invitations ou congrès
  - 5.11.1 21-4-2020 à 19 h – Dossier route 257 – Vidéo-conférence des 5 municipalités (information)
- 6. Sécurité publique
  - 6.1 Plan d'intervention en cas d'épidémie et de pandémie (information)
  - 6.2 Incendie
    - 6.2.1 Médailles – Années de service (résolution)
    - 6.2.2 Camion autopompe – Réparation « impeller » - Ajustement du coût des pièces (résolution)
    - 6.2.3 Compte rendu service incendie 20 mars 2020
    - 6.2.4 Entraînement avec le service incendie de Hampden (information)
    - 6.2.5 Inspection hebdomadaire – Nombre de personnes (information)
    - 6.2.6 Fréquence des paies (mensuelle) (information)
    - 6.2.7 Inventaire 2 fois par année (résolution)
    - 6.2.8 Essai hebdomadaire des téléavertisseurs et radios (rapport) (résolution)
    - 6.2.9 Covid-19 : permis de brûlage (résolution)
- 7. Voirie
  - 7.1 Abat-poussière (résolution)
  - 7.2 Travaux de nivelage (résolution)
  - 7.3 Route 257 – Coûts des travaux
    - 7.3.1 Mandat pour étude et préparation des demandes d'aides financières (résolution)
    - 7.3.2 Demande d'aides financières – TECQ (résolution)
    - 7.3.3 Demande d'aides financières – PIQM (résolution)
    - 7.3.4 Règlement d'emprunt (information)
  - 7.4 JLD-Laguë - Frais exigés pour retour de pièces (résolution)
- 8. Hygiène du milieu (réseaux municipaux, matières résiduelles et recyclables)
  - 8.1 M. Martin Lapierre – Demande pour pause de facturation pour certains services (information)
  - 8.2 Travaux pour purgeur d'air (résolution)
  - 8.3 Suivi des dossiers
    - 8.3.1 M. Jacques Beaunoyers – Travaux sur sa propriété pour réparation conduite d'eau potable (information)
- 9. Aménagement, urbanisme et développement
  - 9.1 Suivi de dossier :
    - 9.1.1 Inspecteur municipal en bâtiment – Offre d'emploi - Prolongement affichage (information)

**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020**

- 10. Loisir et culture
- 10.1 Équipements pour la piste cyclable – Subvention de la MRC (information)
- 10.2 Fête de la pêche – Formulaire pour utilisation du Parc Walter-MacKenzie (information)
- 10.3 Aide financière 2020 aux organismes locaux (résolution)
- 10.4 Soirée des bénévoles – Report (résolution)
- 10.5 Conseil Sport Loisirs de l’Estrie – Campagne de membership 2020-2021 (résolution)
- 10.6 Suivi de dossier :
  - 10.6.1 Distribution de plants d’arbres (information)
  - 10.6.2 Décision de projet déposé dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons (information)
  
- 11. Varia
  - 11.1 \_\_\_\_\_
  - 11.2 \_\_\_\_\_
  - 11.3 \_\_\_\_\_
  
- 12. Fin de la rencontre
  
- 13. Invitations diverses

-----

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 19 h.

Monsieur Iain MacAulay, maire, explique que la tenue de la séance ordinaire du conseil par téléconférence est acceptée par décret du gouvernement.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**2020-04-116**

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que l’ordre du jour est accepté avec l’ajout des deux (2) points supplémentaires :

11.1 Liste des nouveaux arrivants depuis 2019 et 2020

11.2 Appui à l’entreprise Domtar pour l’aménagement d’une tour de communication pour les services cellulaires sur leur propriété

**ADOPTÉE**

**3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 mars et de la séance extraordinaire du 17 mars 2020 (résolution)**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 mars et celui de la séance extraordinaire du 17 mars 2020 tenue à huis clos et qu’ils ont pris connaissance du contenu de ces procès-verbaux;

EN CONSÉQUENCE,

**2020-04-117**

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Sylvie Dubé, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 mars et celui de la séance extraordinaire du 17 mars 2020 et qu’ils soient adoptés.

**ADOPTÉE**

**4. Période de questions**

Étant donné que la séance est tenue à huis clos par téléconférence ce qui exclut la présence de toute personne, aucune question n'est posée.

**5. Administration et finances**

**5.1 Rapport du maire et des conseillers délégués des divers comités**

Monsieur Iain MacAulay, maire, informe les membres du conseil que l'organisme La Contrée du Massif de Mégantic ne pouvant tenir une rencontre des membres en raison de la COVID-19, a demandé l'autorisation pour effectuer le renouvellement de son site web et le paiement des frais de 260 \$.

Les conseillers n'ont aucun rapport des divers comités en raison du confinement exigé par la situation actuelle du COVID-19 qui interdit tout rassemblement.

**5.2 Finance :**

**5.2.1 Entériner les dépenses effectuées depuis la séance du 3 mars 2020 selon le règlement 407-12 (résolution)**

Attendu que depuis la dernière séance du conseil, des imprévus nécessitent des dépenses essentielles;

Attendu que la directrice générale est autorisée en vertu du règlement 407-12 à procéder à certaines dépenses;

Attendu que la liste des dépenses effectuées selon les règles du règlement 407-12 doit être déposée à la séance du conseil municipal;

**2020-04-118**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que le conseil entérine les dépenses effectuées depuis la dernière séance au montant de 366,73 \$ selon la liste remis aux membres du conseil, soit :

Boutique du serrurier inc.	Hôtel de ville travaux serrures entrées avant et bureau	366,73 \$
	<b>TOTAL :</b>	<b>366,73 \$</b>

Ces dépenses sont inscrites dans la liste des comptes à payer.

**ADOPTÉE**

**5.2.2 Liste des comptes et salaires payés au cours du mois de mars 2020 et comptes courants à payer (résolution)**

MacAulay, Iain	Frais de déplacement	88,00 \$
Dubé, Sylvie	Frais de déplacement	67,00 \$
Beauregard, Marisol	Ent. Patinoire, semaine finissant 29-02-2020	291,67 \$
Agence D. R. Canada	Déductions empl. - février 2020	1 365,96 \$
Revenu Québec	Déductions empl. - février 2020	3 258,38 \$
Désindes, Annie	Remb. Clés : bloc sanitaire	34,38 \$
Beauregard, Marisol	Ent. Patinoire, semaine finis. 7-03-2020	291,67 \$
Duchesneau, Marc	Période 14 jours, arrêt de travail	974,08 \$
Polard, Monique	Remb. Petite caisse : produits nettoyage, lait, frais poste, cadenas / voiri : carburant, affiches, etc.	180,60 \$
Visa	Bureau : frais de poste (timbres), Mouchoirs Kleenex, clé	599,46 \$
Visa	Frais poste : timbres et média poste, Commission des Transports : registre annuel	113,90 \$

**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020**

Revenu Québec	Remises employeur : Mars 2020	2 596,37 \$
A. Revenu Canada	Remises employeur : Mars 2020	1 002,85 \$
Bell	Voirie : Téléphone	94,58 \$
Bell	Bureau : téléphone sans fil	93,67 \$
Bell	Station d'épuration	82,14 \$
Bell	Poste de chlore	82,14 \$
Sous-total - Bell : 352,53 \$		
Hydro Québec	Poste de chlore	1 628,91 \$
Hydro Québec	Station pompage, 157 Victoria O	124,54 \$
Hydro Québec	Garage	1 906,04 \$
Hydro Québec	Chalet terrain de balle : La Relève	297,36 \$
Hydro Québec	Parc (11 rue du Parc)	37,81 \$
Hydro Québec	Station pompage : 64, Victoria Est	30,10 \$
Hydro Québec	Station épuration	852,56 \$
Hydro Québec	Station pompage : rue des Peupliers	27,49 \$
Hydro Québec	Hôtel de Ville (électricité)	1 737,73 \$
Hydro Québec	Station pompage principale	266,77 \$
Hydro Québec	Lumières de rues	321,52 \$
Hydro Québec	Terrain de balle	20,72 \$
Hydro Québec	Bloc sanitaire et raccordement	576,01 \$
Hydro Québec	Hôtel de Ville (élect. et chauffage)	730,93 \$
Hydro Québec	Éclairage public	591,65 \$
Sous-total - Hydro Québec : 9 150,14 \$		
Salaires nets payés du 1 <sup>er</sup> mars au 31 mars 2020 :		11 586,85 \$
<b>Liste des chèques des comptes courants à payer à la séance du 7 avril 2020</b>		
7115	FM Formules mun. Hôtel de Ville : livre de procès-verbaux	451,97 \$
7116	Éditions Juridiques FD Licences de chiens	151,20 \$
7117	Ville de East Angus Cour municipale – Cotis. 2020	2 417,71 \$
7118	Gar. Charles Brochu Voirie : pneu tracteur	285,08 \$
7119	Cloutier Mariette Crédit toilette faible débit	50,00 \$
7120	S.O.S. Pompes P. Exp. Poste pompage Victoria Ouest : vérification ampérage	323,31 \$
7121	Cloutier, Rémi Contrat entretien rues - 4e vers.	4 800,00 \$
7122	Aquatech Exploitation réseaux : février, mars, avril et hors contrat	11 584,60 \$
7123	La Cartoucherie Photocopieur : lecture compteur et contrat service	490,12 \$
7124	Vausco Incendie : vérif. Méc. Véhicules	615,96 \$
7125	Produits Sany Poste de chlore : javel	344,13 \$
7126	Garage Jb Laroche Inc. Camion autopompe : impeller	8 541,38 \$
7127	Eurofins EnvironnexX Analyse eau potable et eau brute	510,20 \$
7128	CITAM Système alerte de masse : service base annuel	155,91 \$
<b>Paiements par dépôt direct aux fournisseurs (AccèsD ou remboursements)</b>		
ALARME CSDR	Hôtel de Ville : modification heure	17,25 \$
Boutique du serrurier inc.	Hôtel de Ville : électricité et branchement serrure	366,73 \$
Cain Lamarre	Dossier juridique : entente gestion1 Petit Écossais et dossiers généraux	382,30 \$
DUBÉ Équipement de bureau	Papeterie	99,86 \$
Dubé Sylvie	Frais déplacement	32,00 \$
Gestion parasitaire A1	Gestion parasitaire : bât. Munic.	172,46 \$
Harnois énergies	Voirie et génératrice : diesel	225,08 \$
HAUT ST-FRANÇOIS, LE	Cotisation 2020	542,40 \$
Lessard, L'Hérault, Bl. Arpent.	Terrains rue Osborne : Arpentage et plans	1 542,73 \$
MAC AULAY, Iain	Remboursement produits nettoyage	9,18 \$
MRC Haut-St-François	Téléphonie IP, fibre optique,	3 208,14 \$

**VILLE DE SCOTSTOWN**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020**

	frais vente pour taxes	
Municipalité de Hampden	Chemin d'hiver : 4e versement	3 000,00 \$
RESSORTS ROBERT	Carnets ronde sécurité, gants	177,53 \$
ROBERT JOHANNE	Concierge : avril	393,98 \$
Services San. D. Fortier	Collectes déchets et récupération	7 533,06 \$
Télé-Alarme Plus Inc.	Hôtel de Ville : serrures entrée principale et bureau municipal	5 518,80 \$
Valoris / Régie Intern.	Site enfouissement et redevances	5 028,35 \$
	<b>Grand total :</b>	<b>91 925,26 \$</b>

2020-04-119

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

QUE les comptes soient approuvés et que le paiement est autorisé.

**ADOPTÉE**

**5.2.3 Engagement de dépenses (résolution)**

2020-04-120

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que le conseil accepte la liste d'engagement des dépenses pour le mois d'avril 2020 à la somme de 13 515 \$ :

# POSTE	DESCRIPTION	MONTANT
<b>CONSEIL</b>		
02-110-00-310	Frais déplacement	150,00 \$
02-110-00-459	Réception	25,00 \$
Sous-total		<b>175,00 \$</b>
<b>GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE</b>		
02-130-00-310	Frais déplacement	125,00 \$
02-130-00-321	Frais de poste (incluant Info-Scotstown)	350,00 \$
02-130-00-660	Articles de nettoyage	150,00 \$
02-130-00-670	Fournitures de bureau	200,00 \$
02-130-01-522	Ent. et réparation Hôtel de Ville	200,00 \$
Sous-total		<b>1 025,00 \$</b>
<b>SÉCURITÉ INCENDIE</b>		
02-220-00-310	Frais déplacement et repas	40,00 \$
02-220-00-422	Inspection bornes / échelles	50,00 \$
02-220-00-525	Ent. Rép. Véhicules	500,00 \$
02-220-00-630	Carburant	200,00 \$
02-220-00-640	Pièces et acces., rép. incendie	200,00 \$
02-220-00-650	Achat vêtements	100,00 \$
02-220-01-651	Ent. et rép. Équipements	200,00 \$
02-220-01-652	Vérification et remplissage des bouteilles d'air	400,00 \$
Sous-total		<b>1 690,00 \$</b>
<b>VOIRIE</b>		
02-320-00-510	Location machineries	500,00 \$
02-320-00-522	Bâtiment entretien-réparation	200,00 \$
02-320-00-523	Véhicules : entretien et réparation	400,00 \$
02-320-00-620	Gravier, sable	600,00 \$
02-320-00-630	Carburant, huile, graisse	450,00 \$
02-320-00-640	Petits outils, accessoires	100,00 \$
02-330-00-525	Véhicules : entretien et réparation	500,00 \$
02-330-00-631	Carburant, huile, graisse	600,00 \$
02-330-00-640	Petits outils, accessoires	100,00 \$
Sous-total		<b>3 450 \$</b>

**VILLE DE SCOTSTOWN  
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020**

<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>		
02-410-00-522	Entretien équipements	500,00 \$
02-412-00-411	Analyse de l'eau potable	400,00 \$
02-412-00-520	Poste chlore - Entretien bâtiment	300,00 \$
02-412-00-635	Produits chimiques (eau potable)	400,00 \$
02-413-00-513	Location machinerie	1 000,00 \$
02-413-00-521	Eau potable : Entretien-réparation réseau	1 000,00 \$
02-413-00-622	Sable et gravier	300,00 \$
02-413-00-640	Pièces et accessoires	1 000,00 \$
02-414-00-411	Analyse de l'eau usée	275,00 \$
02-414-00-522	Entretien bâtiment	50,00 \$
02-414-00-529	Entretien équipements	500,00 \$
02-414-00-635	Produits chimiques	- \$
02-415-00-521	Ent. & rép. Station pompage & tuyaux	700,00 \$
02-415-00-640	Égout : pièces et accessoires	300,00 \$
Sous-total		<b>6 725,00 \$</b>
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>		
02-701-30-522	Patinoire - Entretien et réparations	200,00 \$
02-701-50-521	Parcs entretien terrains, bâtiments	100,00 \$
02-701-50-523	Entretien équipements	150,00 \$
02-701-50-630	Parcs - Patinoire : carburant, huile	- \$
02-701-50-951	Piste cyclable Marécage des Scots	- \$
Sous-total		<b>450,00 \$</b>
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL: 13 515,00 \$</b>

**ADOPTÉE**

**5.2.4 Rapport de la situation financière au 31 mars 2020**

Le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 mars 2020 est remis aux membres du conseil.

**5.3 Covid-19**

**5.3.1 Séance à huis clos (information)**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT que la séance du conseil est tenue à huis clos, donc qu'aucun public ne peut assister à la séance du conseil;

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour comprend deux (2) périodes de questions et que les citoyens ne peuvent assister à la séance du conseil et ne peuvent poser de questions;

**2020-04-121**

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que l'ordre du jour de la séance du conseil actuelle soit et est diffusée sur le site web de la ville et que les citoyens qui ont des questions doivent les acheminer par courriel à la ville et celles-ci seront remise aux membres du conseil.

**ADOPTÉE**

**5.3.1.1 Réservation pour téléconférence avec la MRC (date et heure) (information)**

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT que le service de téléphonie IP est un service sous la gestion de la MRC du Haut-St-François et que toutes téléconférences doivent être réservées auprès du gestionnaire du service de téléphonie IP de la MRC;

2020-04-122

SUR LA PROPOSITION unanime des conseillers, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que la directrice générale soit responsable de réserver les téléconférences auprès du gestionnaire du service de téléphonie IP de la MRC à la demande du conseil municipal.

**ADOPTÉE**

**5.3.2 Vente pour taxes reportée (information)**

Selon l'Arrêté numéro 2020-014 de la ministre de la Santé et des Services sociaux Danielle McCann du gouvernement du Québec en date du 2 avril 2020 :

« QUE toute vente d'un immeuble à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes municipales ou scolaires soit reportée après la fin de l'état d'urgence sanitaire, à la date fixée dans un avis public donné par la municipalité; la vente ne peut avoir lieu avant l'expiration d'un délai de 15 jours suivant cet avis.»

**5.3.3 Effectif du personnel municipal réduit et demande d'autorisation pour travail à la résidence (COVID-19) (résolution)**

La Directrice générale information les membres du conseil que tous les employés municipaux à l'exception d'elle-même sont en arrêt de travail, soit par des dossiers de CNESST et en raison de la COVID-19.

**5.3.4 Desjardins – Mise en place de nouvelles procédures pour dépôt (résolution)**

CONSIDÉRANT qu'en raison de la COVID-19 certains points de services au comptoir des Caisses Desjardins des Hauts Boisés sont fermés, soit à La Patrie, Bury et Weedon;

CONSIDÉRANT que la Ville de Scotstown doit procéder au dépôt à différentes fréquences;

2020-04-123

SUR LA PROPOSITION du) conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que le conseil municipal entérine la demande effectuée par la directrice générale pour la possession d'une carte de débit servant exclusivement au dépôt des chèques et argents papier par guichet automatique dans le compte bancaire de la ville à divers points de services tels que Weedon ce qui permettra d'éviter des frais de déplacement;

Que le conseil municipal entérine également l'achat de sacs pour procéder par dépôt à toute heure avec une clé spécifique lors d'un dépôt contenant de la monnaie.

**ADOPTÉE**

**5.4 Report du paiement de taxes du mois de mai 2020 au 30 novembre 2020 (résolution)**

CONSIDÉRANT la déclaration d'état d'urgence sanitaire prévue par le décret n° 177- 2020 du 13 mars 2020 par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que plusieurs citoyens peuvent avoir perdu leur emploi pour une période indéterminée;

CONSIDÉRANT que le 1<sup>er</sup> versement des taxes foncières était le 13 avril 2020;

**2020-04-124**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Gilles Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

**QUE** le conseil municipal suspend le taux d'intérêt sur toutes factures à partir du 8 avril 2020 jusqu'au 31 juillet 2020 en raison de la période d'urgence sanitaire causée par le COVID-19.

**QU'**à la fin de la période prévue au 31 juillet 2020, le taux d'intérêt de 15 % par année soit rétabli automatiquement à moins que le conseil renouvelle pour une nouvelle période ledit taux d'intérêt.

**ADOPTÉE**

**5.5 Employés municipaux : entériner l'affichage de l'offre emploi (résolution)**

ENTENDU que la ville souhaite embaucher un employé aux travaux publics pour une période indéterminée temporaire pour les travaux qui doivent débiter au cours des prochains jours;

ENTENDU que ce poste pourrait devenir permanent pour seconder l'employé actuel aux travaux publics;

**2020-04-125**

SUR LA PROPOSITION de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que les membres du conseil municipal entérinent la publication de l'offre d'emploi sur le site web et la page Facebook de la ville ainsi que le site d'Emploi Québec visant l'embauche d'un employé aux travaux publics.

**ADOPTÉE**

**5.6 Banque d'heures pour services d'accompagnement (Infotech) (résolution)**

**2020-04-126**

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

**QUE** la Ville de Scotstown fasse l'achat d'une banque d'heures de vingt-six (26) heures auprès de la compagnie Infotech visant l'utilisation des logiciels SYGEM.

Cette banque d'heures de durée illimitée; c'est-à-dire, aucune date d'échéance pour l'épuisement des 26 heures au montant de 1 960 \$ plus les taxes.

**ADOPTÉE**

**5.7 Gestion parasitaire – Renouvellement service (résolution)**

ATTENDU qu'à la suite de certaines vérifications effectuées dans les bâtiments municipaux il a été constaté de la présence indésirable de parasitaire;

ATTENDU qu'il est avantageux de continuer les mesures mises en place pour enrayer ou contrôler toute infestation;

2020-04-127

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

QUE la Ville de la Scotstown renouvelle avec l'entreprise A1 Gestion parasitaire (Ascot Corner) les services de gestion parasitaire pour les bâtiments municipaux suivants :

. Hôtel de Ville : 8 à 10 stations intérieures : 6 services par année

. Garage municipal / caserne incendie : 6 à 8 stations intérieures : 6 services par année

. Bâtiment au terrain de balle – La Relève : 2 à 4 stations intérieures : 6 services par année

. Le Petit Écossais; 6 à 8 stations intérieures et 2 stations extérieures : 12 services par année

. Station épuration : 6 à 8 stations intérieures et 2 stations extérieures : 12 services par année

Coût : 1 230 \$ plus les taxes

**ADOPTÉE**

**5.8 MRC Haut-Saint-François – Appuie aux intentions de Cogeco (résolution)**

2020-04-128

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que suite à la communication de Cogeco Connexion reçut dans le cadre des activités de consultation avec les établissements-clés et organismes qui contribuent au développement communautaire;

Que la Ville de Scotstown salue les intentions de Cogeco Connexion inc. à étendre son réseau à large bande dans notre municipalité et dans notre région et nous les remercions pour l'intérêt qu'ils portent au développement de notre collectivité;

Qu'en effet, la Ville de Scotstown bénéficierait certainement de l'accès aux services internet à large bande, lequel est actuellement déficient dans notre région;

Que La Ville de Scotstown appuie les démarches actuelles et considérons fortement l'utilisation des services internet haute vitesse, lorsque disponibles, au bénéfice de tous nos concitoyens;

Que la Ville de Scotstown encourage fortement le CRTC et les gouvernements du Canada et du Québec à considérer les projets proposés par Cogeco Connexion, afin que tous les membres de notre collectivité puissent pleinement contribuer au développement social et économique de notre communauté.

**ADOPTÉE**

**5.9 Municipalité de Weedon – Aide financière à Moisson Haut-Saint-François (résolution)**

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

**5.10** **Société canadienne du cancer, Avril : Mois de la jonquille (résolution)**  
**CONSIDÉRANT QUE** chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

**CONSIDÉRANT QUE** pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

**CONSIDÉRANT QU'**environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie saine et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

**CONSIDÉRANT QUE** la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63% en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

**CONSIDÉRANT QUE** la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et les Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

**CONSIDÉRANT QUE** le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et les Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

**IL EST EN CONSÉQUENCE,**

**2020-04-129**

**SUR LA PROPOSITION** de la conseillère Madame Cathy Roy, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

**DE DÉCRÉTER QUE** le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

**QUE LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SCOTSTOWN ENCOURAGE** la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

**ADOPTÉE**

**5.11** **Rencontres, formations, invitations ou congrès**

**5.11.1** **21-4-2020 à 19 h – Dossier route 257 – Vidéoconférence des 5 municipalités (information)**

**2020-04-130**

**SUR LA PROPOSITION** unanime par les membres du conseil qui assistent par téléconférence, il est résolu

Que les membres du conseil assistent par vidéoconférence organisée par la MRC du Haut-Saint-François pour le dossier de la route 257.

Les 5 municipalités visées par ce dossier sont invitées à se joindre à cette vidéoconférence et les membres du conseil peuvent participer chacun de leur résidence ou d'une rencontre à la salle du conseil avec les mesures sanitaires recommandées.

ADOPTÉE

6. Sécurité publique

6.1 Plan d'intervention en cas d'épidémie et de pandémie (information)

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

6.2 Incendie

6.2.1 Médailles – Années de service (résolution)

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

6.2.2 Camion autopompe – Réparation « impeller » - Ajustement du coût des pièces (résolution)

Considérant l'adoption de la résolution 2020-01-023 par le conseil municipal lors de la séance du 13 janvier 2020 et acceptait les coûts approximatifs de 9 600 \$ incluant les taxes selon une estimation du Garage JB Laroche en date du 6 novembre 2019;

Considérant le délai depuis l'estimation des coûts, la ville a reçu l'information du garage responsable des travaux de réparations prévues qu'à la suite de la commande des pièces une augmentation du coût pour diverses raisons affectant une somme plus élevée de 363 \$ plus les taxes;

2020-04-131

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que le conseil municipal accepte l'augmentation du coût des pièces, car la réparation du camion autopompe est essentielle.

ADOPTÉE

6.2.3 Compte rendu service incendie 20 mars 2020

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

6.2.4 Entraînement avec le service incendie de Hampden (information)

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

6.2.5 Inspection hebdomadaire – Nombre de personnes (information)

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

6.2.6 Fréquence des paies (mensuelle) (information)

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

6.2.7 Inventaire 2 fois par année (résolution)

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

6.2.8 Essai hebdomadaire des téléavertisseurs et radios (rapport) (résolution)

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

6.2.9 Covid-19 : permis de brûlage (résolution)

2020-04-132

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que le conseil municipal interdit tous les feux à ciel ouvert en raison de la situation actuelle de pandémie du coronavirus COVID-19 tant et aussi longtemps qu'il le juge nécessaire pour la protection de son territoire et éviter que le service incendie doivent intervenir pour ce genre de feu.

**ADOPTÉE**

**7. Voirie**

**7.1 Abat-poussière (résolution)**

2020-04-133

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que le conseil municipal procède à l'achat d'abat-poussière liquide et que des estimations soient demandées auprès d'entreprises spécialisées.

Le conseil retiendra les services d'une entreprise offrant le meilleur prix à qualité égale incluant l'épandage pour une quantité de 5300 litres.

**ADOPTÉE**

**7.2 Travaux de nivelage (résolution)**

**ATTENDU** que la directrice générale a acheminé une demande par courrier électronique au cours des dernières semaines à quelques municipalités environnantes dans le but de leur demander la possibilité d'effectuer des travaux de nivelage pour l'année 2020, chemin faisant, c'est-à-dire en continuité avec les travaux de nivelage sur leurs propres chemins pour éviter des retards dans leurs travaux priorités;

**ATTENDU** que la Municipalité du Canton de Lingwick accepte d'effectuer les travaux de nivelage au taux horaire de 120 \$ selon les conditions émises;

2020-04-134

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Les chemins visés sont :

- la route 257 (entre les limites de Lingwick et la rue Albert) lorsque le canton de Lingwick fait sa propre partie de cette route;
- la rue J.B Godin, l'entrée du parc Walter-McKenzie, le chemin Dell, le chemin d'accès au réservoir d'eau potable et le chemin d'accès à la station d'épuration une fois par année, si nécessaire.

Tous ces travaux seront être exécutés chemin faisant, c'est-à-dire en continuité avec les travaux de nivelage sur les chemins de Lingwick, afin d'éliminer les frais de déplacement et seulement lorsque ces travaux ne causent pas de retard dans les travaux priorités par la municipalité.

En dehors des travaux de nivelage prévus dans le canton de Lingwick ou si l'horaire ne le permet pas, la directrice générale est autorisée au nom de la Ville de Scotstown de retenir les services d'une entreprise offrant le service de nivelage.

**ADOPTÉ**

**7.3 Route 257 – Coûts des travaux**

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

**7.3.1 Mandat pour étude et préparation des demandes d'aides financières (résolution)**

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

**7.3.2 Demande d'aides financières – TECQ (résolution)**

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

**7.3.3 Demande d'aides financières – PIQM (résolution)**

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

**7.3.4 Règlement d'emprunt (information)**

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

**7.4 JLD-Laguë - Frais exigés pour retour de pièces (résolution)**

Attendu que lors d'un bris du brancard de la pelle du tracteur John Deer, une commande de pièce a été faite auprès du concessionnaire John Deer et que ladite commande a été annulée quelques heures plus tard dans la même journée;

Attendu que la Ville de Scotstown a reçu une facture pour des frais de 862,31 \$ incluant les taxes reliés aux transports des pièces de la commande annulée en indiquant que l'annulation a été faite au concessionnaire trop tardivement dans la journée;

2020-04-135

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que le conseil municipal refuse le paiement des frais de 862,31 \$ puisqu'aucun bon d'achat n'a été autorisé par la ville ou ses représentants et que l'annulation de la commande de pièce a été effectuée au cours de la même journée.

**ADOPTÉE**

**8. Hygiène du milieu (réseaux municipaux, matières résiduelles et recyclables)**

**8.1 M. Martin Lapierre – Demande pour pause de facturation pour certains services (information)**

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

**8.2 Travaux pour purgeur d'air (résolution)**

Considérant qu'un problème est survenu le purgeur d'air sur le réseau municipal ne faisait plus son travail et qu'il y avait des coups de bélier sur le capuchon (bougeait) et celui aurait pu finir par céder sous la pression au purgeur d'air et pour éviter d'aggraver la situation, la firme Aquatech a avisé la municipalité qu'elle devait intervenir rapidement;

Attendu que pour remédier à la situation, le mécanicien a dû démonter le capuchon, le nettoie et remet à sa place et nettoyé le purgeur (bleu) qui était complètement bouché par des déchets;

2020-04-136

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que les membres du conseil de la Ville de Scotstown entérinent les travaux effectués sur le purgeur d'air et acceptent les coûts facturés par la firme Aquatech, soit 429,50 \$ plus les taxes pour le temps déployé pour la réparation et les frais de déplacement.

**ADOPTÉE**

**8.3 Suivi des dossiers**

**8.3.1 M. Jacques Beaunoyers – Travaux sur sa propriété pour réparation conduite d'eau potable (information)**

Considérant que des travaux d'excavation devaient être effectués le ou vers le 13 mars dernier par Monsieur Jacques Beaunoyers sur sa propriété pour réparer une fuite d'eau potable, le tout sous la supervision d'un employé municipal et d'un représentant de la firme Aquatech;

Attendu que ces travaux étaient prévus depuis plusieurs jours et que les représentants de la ville et de la firme Aquatech étaient réservés pour être sur place pour la supervision des travaux et qu'après plus de 3 heures d'attente sur place, le propriétaire ou ses représentants n'ont jamais été présents et que la ville n'a jamais reçu d'indication à l'effet que les travaux étaient annulés;

2020-04-137

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Martin Valcourt, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que la Ville de Scotstown facture à Monsieur Jacques Beaunoyers, propriétaire de l'immeuble des frais de 3 heures pour le temps de l'employé municipal en plus des frais que la firme Aquatech facturera.

Que la Ville de Scotstown réserve les services d'un plombier certifié pour venir superviser les travaux avec un employé municipal et que ces frais seront à la charge du propriétaire.

**ADOPTÉE**

**9. Aménagement, urbanisme et développement**

**9.1 Suivi de dossier :**

**9.1.1 Inspecteur municipal en bâtiment – Offre d'emploi - Prolongement affichage (information)**

L'offre d'emploi pour l'embauche d'un inspecteur en bâtiment sous la gestion de la Municipalité du Canton de Lingwick est prolongée.

**10. Loisir et culture**

**10.1 Équipements pour la piste cyclable – Subvention de la MRC (information)**

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

**10.2 Fête de la pêche – Formulaire pour utilisation du Parc Walter-MacKenzie (information)**

La Ville de Scotstown a reçu des informations que les personnes responsables de la Fête de la Pêche par les années passées continueront d'aider les nouveaux membres pour les prochains mois.

**10.3 Aide financière 2020 aux organismes locaux (résolution)**

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

**10.4 Soirée des bénévoles – Report (résolution)**

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

10.5 **Conseil Sport Loisirs de l'Estrie – Campagne de membership 2020-2021 (résolution)**

2020-04-138

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

QUE la Ville de Scotstown souhaite devenir membre du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2020. Le coût d'adhésion est de 70 \$.

**ADOPTÉE**

10.6 **Suivi de dossier :**

10.6.1 **Distribution de plants d'arbres (information)**

Le dossier est en attente pour la réception des plants d'arbres.

10.6.2 **Décision de projet déposé dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons (information)**

Le dossier présenté par la Ville de Scotstown dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons n'a pas été retenu par les autorités fédérales.

11. **Varia**

11.1 **Liste des nouveaux arrivants depuis 2019 et 2020**

Les membres du conseil tous d'un commun accord, reporte ce point à une séance subséquente.

11.2 **Appui à l'entreprise Domtar pour l'aménagement d'une tour de communication pour les services cellulaires sur leur propriété**

Attendu que le réseau cellulaire est inexistant sur le territoire de la Ville de Scotstown;

Attendu que plusieurs démarches ont été effectuées par la ville ainsi que par la Société de Développement de Scotstown-Hampden auprès des entreprises cellulaires pour l'implantation d'un réseau desservant le territoire de Scotstown;

Attendu que le service cellulaire est une ressource essentielle pour le développement de la Ville de Scotstown, pour les services d'urgences et les entreprises;

Attendu que la compagnie Domtar possède des propriétés sur le territoire de la Ville de Scotstown ou en périphérie et leurs emplacements favoriseraient géographiquement un endroit idéal pour l'implantation de tour de communication vouée au réseau cellulaire;

2020-04-139

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que la Ville de Scotstown demande et appui la compagnie Domtar de favoriser l'implantation de tour de communication cellulaire sur sa propriété située sur le territoire de Scotstown ou en périphérie pour desservir les citoyens de Scotstown et son territoire auprès d'un fournisseur.

**ADOPTÉE**

12. **Levée de la séance (résolution)**

2020-04-140

SUR LA PROPOSITION du conseiller Monsieur Marc-Olivier Désilets, il est résolu par les membres du conseil qui assistent par téléconférence

Que la levée de la séance soit prononcée. Il est 20 h.

**ADOPTÉE**

13. **Invitations diverses**

Aucune information n'est ajoutée à ce point.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la Ville de Scotstown, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

**VILLE DE SCOTSTOWN**

\_\_\_\_\_  
Iain MacAulay, maire

\_\_\_\_\_  
Monique Polard, directrice générale